

Présentation du champ professionnel Espace Rural et Environnement (ERE)

A partir de la classe de 4ème, une première approche professionnelle est engagée, avec la **section horticulture** :

Le champ professionnel « espace rural et environnement » couvre quatre domaines d'activités :

- la production ornementale (florale et pépinière) tournée vers la production et la commercialisation de plantes à vocation décorative ;



- la production vivrière (légumière et fruitière) orientée vers la production de légumes et de fruits nécessaires à l'alimentation quotidienne ;



- le paysage et les espaces verts avec pour finalité l'aménagement et l'entretien d'espaces qu'ils soient individuels ou collectifs,
- la viticulture, dont les productions viticoles sont parties prenantes du patrimoine culturel national et l'agriculture. Ce champ se caractérise par un travail manuel conséquent, des activités

en extérieur essentiellement ainsi que par une grande variété de tâches et de productions liées aux saisons et au climat.

Les orientations professionnelles :

Les quatre domaines de ce champ préparent à l'entrée en formation qualifiante à des métiers aux multiples débouchés. Ils offrent donc aux élèves de Segpa, un avenir professionnel prometteur et accessible notamment grâce à une grande diversité de diplômes de niveau V.

Document ressource :

<https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/segpa/wp-content/uploads/sites/44/2017/10/ERE.pdf>

LE DOCUMENT DE REFERENCE ACADEMIQUE :

Il identifie la compétence de fin de formation ainsi que les compétences finales et il définit les savoir-faire et les savoirs associés. La compétence de fin de formation de 3ème de SEGPA est définie au regard des différents métiers du champ. Les compétences ont été rédigées en tenant compte des référentiels des différents CAP visés par le champ à l'issue du cycle d'orientation et proposés dans les dispositifs de formation professionnelle de l'académie de Bordeaux. Pour chaque compétence sont identifiés la capacité (« être capable de » / « savoir-faire »), les exigences, les ressources et des exemples de tâches. Ces exemples sont donnés à titre indicatif et donnent des pistes possibles de situations d'apprentissage. Les savoirs associés sont les savoirs qu'il est nécessaire de maîtriser pour mettre en œuvre la compétence. Ils complètent les « savoir-faire ».
